



# **REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

## **DIPLÔME**

### **DE MONITEUR DE CANOË KAYAK, VA'A ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

**Niveau 3**

**VERSION : 2019**

## SOMMAIRE

<b>1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI-TYPE .....</b>	<b>3</b>
1.1. DEFINITION DE L'EMPLOI TYPE.....	3
1.2. REFERENCES DE LA CERTIFICATION .....	3
<b>2. CERTIFICATS PROFESSIONNELS UNITAIRES .....</b>	<b>3</b>
<b>3. MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION ET A LA FORMATION .....</b>	<b>4</b>
3.1. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION .....	4
3.1.1. Prérequis d'accès à la formation .....	4
3.1.2. Allègement de formation.....	4
3.2. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION .....	4
3.2.1. Accès suite à un parcours continu de formation .....	4
3.2.2. Accès suite à un parcours discontinu de formation.....	6
3.2.3. Accès par la VAE.....	6
3.2.4. Accès aux personnes en situation de handicap .....	6
3.2.5. Mesures transitoires .....	6
3.2.6. Equivalence de CPU .....	6
<b>4. MODALITES D'EVALUATION DES CANDIDATS .....</b>	<b>7</b>
4.1. MODALITES D'EVALUATION DES CANDIDATS ISSUS D'UN PARCOURS CONTINU DE FORMATION .....	7
4.1.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle.....	7
4.1.2. Epreuve 2 : Présentation d'un rapport de stage pratique et entretien technique .....	7
4.1.3. Epreuve 3 : Mise en situation professionnelle et entretien technique .....	8
4.1.4. Epreuve 4 : Entretien technique .....	8
4.1.5. Epreuve 5 : Entretien final .....	8
4.2. MODALITES D'EVALUATION DES CANDIDATS ISSUS D'UN PARCOURS DISCONTINU DE FORMATION OU SUITE A UNE VALIDATION PARTIELLE.....	9
4.2.1. Modalités d'évaluation concernant le CPU1.....	9
4.2.1.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle .....	9
4.2.1.2. Epreuve 2 : Présentation d'un rapport de stage pratique .....	9
4.2.1. Modalités d'évaluation concernant le CPU2.....	10
4.3. MODALITES D'EVALUATION DES CANDIDATS VAE.....	11
4.3.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle.....	11
4.3.2. Epreuve 2 : Entretien technique .....	11
4.4. SYNTHESE DES MODALITES D'EVALUATION .....	12
<b>5. MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES .....</b>	<b>14</b>
5.1. COMPOSITION DU JURY.....	14
5.2. CONDITIONS PARTICULIERES DE SURVEILLANCE ET DE CONFIDENTIALITE DES EPREUVES.....	14
5.3. PLATEAU TECHNIQUE.....	14
5.3.1. Plateau technique pour le CPU 1 .....	14
5.3.2. Plateau technique pour le CPU 2 .....	14
<b>6. CONDITIONS DE DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION .....</b>	<b>15</b>
<b>7. TABLEAU DE CORRESPONDANCE DE CPU ENTRE VERSIONS DU DIPLOME.....</b>	<b>15</b>
<b>8. GLOSSAIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE .....</b>	<b>16</b>
<b>9. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL .....</b>	<b>20</b>

## 1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI-TYPE

### 1.1. DEFINITION DE L'EMPLOI TYPE

Le moniteur de canoë, kayak, va'a et disciplines associées anime de manière autonome des séances sportives et de loisirs, à destination de publics initiés ou pas, en mer ou en rivière, sur les embarcations à pagaies ou à rames suivantes :

- canoë,
- kayak,
- va'a,
- surf ski, stand up paddle...

Ce professionnel du sport nature accueille le public et le renseigne sur les prestations proposées. Il se charge de la promotion de son activité grâce aux différents moyens de communication à sa disposition. Il conçoit des activités en fonction de son public et de son environnement.

Il assure la sécurité du groupe qui lui est confié et exerce sur des parcours qu'il aura préparés et organisés. Il utilise les moyens d'intervention et de surveillance adaptés pour garantir les meilleures conditions de sécurité aux pratiquants. Il adapte ses comportements aux conditions météorologiques et hydrologiques. Le moniteur assure l'entretien et le rangement du matériel nautique utilisé. Il contrôle le bon état du matériel avant son usage.

### 1.2. REFERENCES DE LA CERTIFICATION

Niveau de Qualification	: 3 <sup>1</sup>
Domaine	: G - Hôtellerie, restauration, activités touristiques, de loisirs ou d'animation
Spécialité	: NSF 335 t – animation sportive, culturelle et de loisirs, éducation sportive
Fiche ROME	: <b>G 1204</b> éducation en activités sportives
Formacode®	: 15436 – Education sportive

## 2. CERTIFICATS PROFESSIONNELS UNITAIRES

Le moniteur de canoë kayak, va'a et disciplines est composé de 3 certificats professionnels unitaires (CPU) qui valident les compétences suivantes.

<b>CPU 1</b> <b>Renseigner le public et promouvoir son activité</b>	C1 Renseigner le public C2 Concevoir et développer une offre d'activité C3 Promouvoir son activité et sa structure
<b>CPU 2</b> <b>Préparer et animer une sortie nautique en toute sécurité</b>	C4 Concevoir et planifier son intervention C5 Encadrer et animer une sortie nautique C6 Maîtriser les éventuelles situations difficiles C7 Evaluer les résultats de son animation et adapter son intervention

<sup>1</sup> Cadre des certifications professionnelles de 2019

## **3. MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION ET A LA FORMATION**

### **3.1. MODALITES D'ACCES A LA FORMATION**

#### **3.1.1. Prérequis d'accès à la formation**

Pour être admis à la formation préparant au diplôme de la Nouvelle-Calédonie de « moniteur canoë kayak, va'a et disciplines associées », les candidats doivent :

- 1) Satisfaire à 3 tests :
  - a) un test de natation :  
Effectuer un parcours de 100 mètres avec deux immersions dont une sous obstacle, et remorquer un mannequin sur 15 mètres,
  - b) un test physique :  
Ramer pendant 40 minutes sur un parcours en triangle (support de navigation au choix du (de la) candidat(e)),
  - c) un test technique :  
Réaliser un parcours balisé par des bouées en effectuant des manœuvres spécifiques. Les candidats justifiant de l'attestation fédérale « pagaie verte -eau calme ou mer » sont dispensés des tests physiques et techniques. (cf. contenu du test – page suivante)
- 2) Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du canoë kayak, va'a et disciplines associées
- 3) Produire un extrait de casier judiciaire n°3 permettant de vérifier que la personne répond à la réglementation en vigueur pour l'exercice de cette activité
- 4) Maîtriser les bases de la bureautique et de l'outil internet (B2I ou PCIE),
- 5) Maîtriser des savoirs académiques nécessaires au suivi de la formation (domaine de compétences n°1 du certificat de Compétences essentielles),
- 6) Maîtriser un niveau suffisant en anglais (niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues) (cf. glossaire de la certification professionnelle – page 16).

#### **3.1.2. Allègement de formation**

Sans objet.

### **3.2. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA CERTIFICATION**

Les épreuves permettant de valider le diplôme « de moniteur canoë kayak, va'a et disciplines associées » sont accessibles :

- suite à un parcours continu ou discontinu de formation préparant aux deux certificats professionnels unitaires (CPU),
- par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

#### **3.2.1. Accès suite à un parcours continu de formation**

Le candidat se présente à l'examen final muni :

- a) un extrait de casier judiciaire n°3 permettant de vérifier que la personne répond à la réglementation en vigueur pour l'exercice de cette activité
- b) un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du canoë kayak, va'a et disciplines associées,
- c) d'une attestation de sauveteur secouriste du travail en cours de validité,
- d) d'un livret de suivi de la formation présentant les résultats des évaluations réalisées en cours de formation,
- e) d'une attestation de suivi d'un stage pratique dans une ou plusieurs structures d'activités physiques et sportives proposant des disciplines à rames et /ou à pagaies d'une durée minimum de 160 heures dont 50 heures en face à face pédagogique avec différents types de publics, sous la responsabilité d'un tuteur titulaire au minimum d'un diplôme professionnel reconnu dans la discipline concernée permettant l'encadrement d'un public en toute autonomie.

## Test technique

- 1- Tenir un cap au compas,
- 2- Tenir un cap en alignement,
- 3- Mettre en œuvre seul la récupération en eau profonde d'un autre pratiquant en gérant le reste du groupe (le groupe étant alors constitué de l'ensemble des candidats- matériel obligatoire : kayak ponté),
- 4- Remorquer une autre embarcation et son passager,
- 5- Maîtriser l'esquimautage en eau calme,
- 6- Maîtriser l'esquimautage en mer formée,
- 7- Effectuer un parcours réalisé aux différentes allures de vent, par vent de force 4 maximum-parcours chronométré de 30 minutes maximum, embarcation obligatoire : kayak ou surf ski-distance à parcourir : 3 kilomètres,
- 8- Effectuer un parcours réalisé aux différentes allures de vent en Va'a, par vent de force 3 maximum-embarcation obligatoire : V1- distance à parcourir : 2 kilomètres,
- 9- Partir et arriver sur une plage avec des vagues,
- 10- Faire demi-tour par mer formée en utilisant le relief des vagues.

### 3.2.2. Accès suite à un parcours discontinu de formation

Les candidats devront fournir 15 jours au plus tard avant la date d'examen du premier CPU :

- a) un extrait de casier judiciaire n°3 permettant de vérifier que la personne répond à la réglementation en vigueur pour l'exercice de cette activité
- b) un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du canoë kayak, va'a et disciplines associées,
- c) une attestation de sauveteur secouriste du travail en cours de validité,
- d) un livret de suivi de la formation présentant les résultats des évaluations réalisées en cours de formation pour le CPU concerné. Ce livret devra être conservé et renseigné tout au long du parcours de formation du candidat qui le présentera à chaque examen,
- e) pour le CPU2 : une attestation de suivi d'un stage pratique dans une ou plusieurs structures d'activités physiques et sportives proposant des disciplines à rames et/ ou à pagaies d'une durée minimum de 160 heures dont 50 heures en face à face pédagogique avec différents types de publics, sous la responsabilité d'un tuteur titulaire au minimum d'un diplôme professionnel reconnu dans la discipline concernée permettant l'encadrement d'un public en toute autonomie.

### 3.2.3. Accès par la VAE

La certification peut être validée par la voie de la VAE par toute personne justifiant d'un parcours professionnel continu ou discontinu sur un poste équivalent aux fonctions de moniteur de canoë kayak, va'a et disciplines associées, d'une durée minimale de 1 520 heures.

Pour l'inscription à l'examen, les candidats devront fournir :

- le dossier de validation (livret 2),
- une attestation de sauveteur secouriste du travail en cours de validité,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du canoë kayak, va'a et disciplines associées,
- une attestation justifiant de la maîtrise de l'anglais au niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues

### 3.2.4. Accès aux personnes en situation de handicap

Les candidats présentant un handicap peuvent déposer une demande d'aménagement des épreuves. Ils adressent leur demande à l'un des médecins désignés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en informent l'organisme de formation et la DFPC qui devra mettre en œuvre les mesures d'aménagement préconisées.

### 3.2.5. Mesures transitoires

Sans objet.

### 3.2.6. Equivalence de CPU

Sans objet

## 4. MODALITES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS

### 4.1. MODALITES D'ÉVALUATION DES CANDIDATS ISSUS D'UN PARCOURS CONTINU DE FORMATION

Les compétences attendues telles que définies dans le référentiel professionnel du diplôme sont évaluées au cours d'un examen comportant 5 épreuves permettant la validation totale ou partielle des 2 CPU constitutifs du diplôme.

Modalité	Compétences évaluées
<b>Epreuve 1</b> Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C1 Renseigner la clientèle</li> </ul>
<b>Epreuve 2</b> Présentation d'un rapport de stage pratique et entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C2 Concevoir et développer une offre d'activité</li> <li>▪ C3 Promouvoir son activité et sa structure</li> </ul>
<b>Epreuve 3</b> Mise en situation professionnelle et entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C4 Concevoir et planifier son intervention</li> <li>▪ C5 Encadrer et animer une sortie nautique</li> <li>▪ C6 Maîtriser les éventuelles situations difficiles</li> </ul>
<b>Epreuve 4</b> Entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C7 Evaluer les résultats de son animation et adapter son intervention</li> </ul>
<b>Epreuve 5</b> Entretien final	

#### 4.1.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle

##### Epreuve n°1

L'épreuve consiste à accueillir en face à face et/ ou à distance des personnes s'exprimant en français et en anglais à la recherche de renseignements concernant l'activité de canoë kayak, va'a ou disciplines associées. Le candidat doit renseigner le client et s'assurer que ce dernier ait l'ensemble des informations nécessaires. Cette mise en situation doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs et connaissances correspondants à la compétence 1.

L'épreuve se déroule de la manière suivante :

- 10 minutes de préparation après tirage au sort d'un scénario composé de situations représentatives de l'emploi.
- 20 minutes d'échanges avec un ou plusieurs visiteurs

Les membres du jury joueront le rôle de visiteurs s'exprimant en français et en anglais.

La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve.

Durée :  
0h30

#### 4.1.2. Epreuve 2 : Présentation d'un rapport de stage pratique et entretien technique

##### Epreuve n° 2

A l'issue du stage pratique réalisé par le candidat, ce dernier rédige un rapport de 12 à 15 pages sur la conception d'une offre d'activité et la promotion de cette proposition (outils utilisé, coût, communication, partenaires....)

Il remet ce rapport à l'autorité certificatrice 15 jours avant la date de l'examen final en trois exemplaires pour transmission aux membres du jury.

Le jour de l'examen final, un entretien professionnel est réalisé à partir de ce dossier.

Le candidat présente son rapport pendant 10 minutes à l'aide du support de son choix. Cette présentation est suivie d'un entretien de 20 minutes avec le jury ;

Cette épreuve doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs et connaissances correspondants aux compétences 2 et 3.

Durée :  
0h30

#### 4.1.3. Epreuve 3 : Mise en situation professionnelle et entretien technique

<b>Epreuve n° 3</b>	<p>A partir d'un thème tiré au sort, le candidat prépare et renseigne une fiche pédagogique qu'il présente au jury (durée : 45 minutes), Cette étude de cas doit permettre au jury de vérifier les savoirs, connaissances et correspondants à la compétence 4. Il prépare ensuite le matériel et les embarcations afin d'encadrer un groupe de 5 personnes pour une sortie nautique (15 minutes de préparation). Il accueille le groupe et met en œuvre les situations pédagogiques sur l'eau en respectant le thème tiré au sort. (durée maximum : 45 minutes) Cette mise en situation doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs, connaissances et maîtrise technique correspondants aux compétences 5 et 6. La mise en situation est suivi d'un entretien technique avec le jury (durée : 15 minutes) La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve.</p>	Durée : 2h00
---------------------	---	-----------------

#### 4.1.4. Epreuve 4 : Entretien technique

<b>Epreuve n° 4</b>	<p>L'entretien porte sur la capacité du candidat à évaluer la séance qu'il vient d'animer et proposer des solutions pédagogiques en fonction des réactions des pratiquants. Cette épreuve doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs faire et connaissances correspondants à la compétence 7. La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve</p>	Durée : 0h30
---------------------	---	-----------------

#### 4.1.5. Epreuve 5 : Entretien final

<b>Epreuve n° 5</b>	<p>Le jury final vérifiera la compréhension et la vision globale nécessaires à l'exercice du métier (15 minutes). La posture et la culture professionnelle du candidat sont également vérifiées au cours de cet entretien.</p>	Durée : 0h15
---------------------	--	-----------------

**Durée totale d'examen par candidat pour l'ensemble des CPU : 3h45**



## 4.2. MODALITES D’EVALUATION DES CANDIDATS ISSUS D’UN PARCOURS DISCONTINU DE FORMATION OU SUITE A UNE VALIDATION PARTIELLE

### 4.2.1. Modalités d’évaluation concernant le CPU1

Modalité	Compétences évaluées
Epreuve n°1 Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C1 Renseigner la clientèle</li> </ul>
Epreuve n°2 Présentation d’un rapport de stage pratique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C2 Concevoir et développer une offre d’activité</li> <li>▪ C3 Promouvoir son activité et sa structure</li> </ul>

#### 4.2.1.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle

<b>Epreuve n°1</b>	<p>L’épreuve consiste à accueillir en face à face et/ ou à distance des personnes s’exprimant en français et en anglais à la recherche de renseignements concernant l’activité de canoë kayak, va ’a ou disciplines associées. Le candidat doit renseigner le client et s’assurer que ce dernier ait l’ensemble des informations nécessaires. Cette mise en situation doit permettre au jury de vérifier l’intégralité des savoirs et connaissances correspondants à la compétence 1.</p> <p>L’épreuve se déroule de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 minutes de préparation après tirage au sort d’un scénario composé de situations représentatives de l’emploi.</li> <li>- 20 minutes d’échanges avec un ou plusieurs visiteurs</li> </ul> <p>Les membres du jury joueront le rôle de visiteurs s’exprimant en français et en anglais.</p> <p>La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve.</p>	Durée : 0h30
--------------------	--	-----------------

#### 4.2.1.2. Epreuve 2 : Présentation d’un rapport de stage pratique

<b>Epreuve n° 2</b>	<p>A l’issue du stage pratique réalisé par le candidat, ce dernier rédige un rapport de 12 à 15 pages sur la conception d’une offre d’activité et la promotion de cette proposition (outils utilisé, coût, communication, partenaires....)</p> <p>Il remet ce rapport à l’autorité certificatrice 15 jours avant la date de l’examen final en trois exemplaires pour transmission aux membres du jury.</p> <p>Le jour de l’examen final, un entretien professionnel est réalisé à partir de ce dossier.</p> <p>Le candidat présente son rapport pendant 10 minutes à l’aide du support de son choix. Cette présentation est suivie d’un entretien de 20 minutes avec le jury ; Cette épreuve doit permettre au jury de vérifier l’intégralité des savoirs et connaissances correspondants aux compétences 2 et 3.</p>	Durée : 0h30
---------------------	---	-----------------

**Durée totale d’examen par candidat pour le CPU 1 : 1 heure.**

**4.2.1. Modalités d'évaluation concernant le CPU2**

Modalité	Compétences évaluées
Epreuve n° 1 Mise en situation professionnelle et entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C4 Concevoir et planifier son intervention</li> <li>▪ C5 Encadrer et animer une sortie nautique</li> <li>▪ C6 Maîtriser les éventuelles situations difficiles</li> </ul>
Epreuve n° 2 Entretien technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ C7 Evaluer les résultats de son animation et adapter son intervention</li> </ul>

**4.2.1.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle et entretien technique**

<b>Epreuve n° 1</b>	<p>A partir d'un thème tiré au sort, le candidat prépare et renseigne une fiche pédagogique qu'il présente au jury (durée : 45 minutes),          Cette étude de cas doit permettre au jury de vérifier les savoirs, connaissances et correspondants à la compétence 4.          Il prépare ensuite le matériel et les embarcations afin d'encadrer un groupe de 5 personnes pour une sortie nautique (15 minutes de préparation).          Il accueille le groupe et met en œuvre les situations pédagogiques sur l'eau en respectant le thème tiré au sort. (durée maximum : 45 minutes)          Cette mise en situation doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs, connaissances et maîtrise technique correspondants aux compétences 5 et 6.          La mise en situation est suivi d'un entretien technique avec le jury (durée : 15 minutes)          La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve.</p>	Durée : 2h00
---------------------	---	-----------------

**4.2.1.2. Epreuve 2 : Entretien technique**

<b>Epreuve n° 2</b>	<p>L'entretien porte sur la capacité du candidat à évaluer la séance qu'il vient d'animer et proposer des solutions pédagogiques en fonction des réactions des pratiquants.          Cette épreuve doit permettre au jury de vérifier l'intégralité des savoirs faire et connaissances correspondants à la compétence 7.          La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve</p>	Durée : 0h30
---------------------	---	-----------------

**Durée totale d'examen par candidat pour le CPU 2 : 2h30**

### 4.3. MODALITES D’EVALUATION DES CANDIDATS VAE

Le candidat est évalué au travers des épreuves suivantes :

#### 4.3.1. Epreuve 1 : Mise en situation professionnelle

**Epreuve n°1**

A partir d’un thème tiré au sort, le candidat prépare et renseigne une fiche pédagogique qu’il présente au jury (durée : 45 minutes),  
Cette étude de cas doit permettre au jury de vérifier les savoirs, connaissances et correspondants à la compétence 4.  
Il prépare ensuite le matériel et les embarcations afin d’encadrer un groupe de 5 personnes pour une sortie nautique (15 minutes de préparation). Il devra lors de cette mise en situation accueillir le groupe et mettre en œuvre en face à face des situations pédagogiques sur l’eau en respectant le thème tiré au sort. (durée maximum : 45 minutes)  
Cette mise en situation doit permettre au jury de vérifier l’intégralité des savoirs, connaissances et maîtrise technique correspondants aux compétences 5 et 6.  
La présence des membres du jury est indispensable tout au long de cette épreuve.

Durée :  
1h45

#### 4.3.2. Epreuve 2 : Entretien technique

**Epreuve n° 2**

Entretien avec le jury sur la base du livret 2 rédigé par le candidat.  
Le jury pose des questions au candidat sur à la fois des aspects des techniques du métier mais aussi sur la compréhension et la vision globale nécessaires à l’exercice du métier de moniteur de canoë kayak, Va’a et disciplines associées.  
La posture et la culture professionnelle du candidat sont également vérifiées au cours de cet entretien.

Durée :  
1h00

**Durée totale d’examen par candidat pour l’ensemble des CPU : 2h45**

## 4.4. SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

CPU	Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Voie Formation				Voie VAE		
			MSP	Rapport de stage	MSP et entretien technique	Entretien technique	Livret 2	MSP	Entretien technique
CPU 1	C1 Renseigner le public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil est convivial et professionnel,</li> <li>- Le discours est adapté tant en français qu'en anglais,</li> <li>- Le besoin du public est identifié,</li> <li>- L'offre de service est pertinente et adaptée à la demande,</li> <li>- Toutes les informations sont communiquées,</li> <li>- La compréhension par le client des informations communiquées est vérifiée.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	C2 Concevoir et développer une offre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de sécurité et de protection de l'environnement sont prises en compte dans la conception de l'offre,</li> <li>- L'activité conçue valorise le cadre géographique ou patrimonial,</li> <li>- L'offre prend en compte les attentes et capacités des différents publics,</li> <li>- La fiche technique est compréhensible, complète et exacte.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	C3 Promouvoir son activité et sa structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les supports promotionnels sont complets, précis et attractifs ;</li> <li>- Le réseau de partenaires est connu et utilisé à bon escient ;</li> <li>- Le choix des vecteurs de communication est adapté ;</li> <li>- L'offre de service est mise en valeur ;</li> <li>- Les résultats de l'évaluation de la satisfaction des clients et des partenaires sont exploitables.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CPU 2	C4 Concevoir et planifier son intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau technique et les attentes des clients sont pris en compte ;</li> <li>- L'ensemble des informations nécessaires à l'organisation de la séance a été collectée ;</li> <li>- La vérification du bon fonctionnement du matériel a été effectué ;</li> <li>- Les fiches sorties sont claires, précises, détaillées et exploitables ;</li> <li>- Le mode d'organisation de la sécurité collective est connu et appliqué ;</li> <li>- La zone d'évolution a été délimitée et sécurisée ;</li> <li>- La sécurité du groupe a été prise en compte en amont par diverses actions préventives ;</li> <li>- Les clients sont informés des différents éléments nécessaires au bon déroulement de la sortie ;</li> <li>- Les normes en vigueur concernant l'encadrement et le matériel sont appliquées ;</li> <li>- La réglementation spécifique à l'activité est connue.</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	C5 Encadrer et animer une sortie nautique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les dossiers administratifs des clients sont vérifiés ;</li> <li>- La séance est présentée aux pratiquants de manière claire et précise ;</li> <li>- Le matériel est vérifié avant le démarrage de la séance ;</li> <li>- Une personne à terre est informé de la sortie et du départ du groupe ;</li> <li>- Les fondamentaux techniques sont connus et maîtrisés ;</li> <li>- Des rappels réguliers à la sécurité sont fait ;</li> <li>- Les situations pédagogiques proposées sont adaptées aux pratiquants, au matériel et aux objectifs de la séance ;</li> <li>- La satisfaction des clients est prise en compte ;</li> <li>- Les différents aléas sont pris en compte et le programme de la séance est adapté en conséquence.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	C6 Maîtriser les éventuelles situations difficiles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Face à une situation difficile, la réaction est immédiate et adaptée à la situation rencontrée ;</li> <li>- Les différentes manœuvres d'urgence sont connues et maîtrisées ;</li> <li>- Le matériel de sécurité est utilisé de manière adaptée ;</li> <li>- La flotte est regroupée et la sécurité des pratiquants est préservée ;</li> <li>- Les gestes de secours sont prodigués de manière adaptée, rapide et efficace ;</li> <li>- La victime et le groupe sont mis en sécurité ;</li> <li>- Les secours sont alertés de manière rapide et précise ;</li> <li>- Les caractéristiques et dangers de la faune et de la flore sont connus ;</li> <li>- La situation est gérée avec calme et professionnalisme.</li> </ul>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

CPU	Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Voie Formation				Voie VAE		
			MSP	Rapport de stage	MSP et entretien technique	Entretien technique	Livret 2	MSP	Entretien technique
	C7 Evaluer les résultats de son animation et adapter son intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de la séance est pertinente,</li> <li>- Des critères d'évaluation quantitatifs et qualitatifs sont définis,</li> <li>- Des outils de suivi sont élaborés et renseignés,</li> <li>- Des remédiations et/ou des évolutions sont proposées,</li> <li>- Les remédiations et/ou évolutions sont adaptées aux différentes situations rencontrées et aux publics,</li> <li>- La satisfaction du public est vérifiée,</li> <li>- Un retour de son intervention est réalisé auprès de la structure</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

## 5. MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES

### 5.1. COMPOSITION DU JURY

Le jury est composé de 2 professionnels du canoë kayak, va'a et disciplines associées :

- titulaires d'un diplôme professionnel de niveau V au minimum dans les métiers de l'encadrement nautique en mer et/ou en rivière d'activités à pagaies et/ou à rames ;
- ayant 3 ans d'expérience dans l'exercice de ce métier.

Les membres du jury ne doivent être ni parents, ni alliés des candidats, ni avoir de lien hiérarchique ou avoir été tuteurs de stages avec ces derniers.

### 5.2. CONDITIONS PARTICULIERES DE SURVEILLANCE ET DE CONFIDENTIALITE DES EPREUVES

L'organisateur informe les candidats qu'ils ne doivent pas lors des épreuves, utiliser de documents ou de systèmes électroniques externes personnels (téléphone GSM, calculatrice, PC, livres, etc...).

### 5.3. PLATEAU TECHNIQUE

#### 5.3.1. Plateau technique pour le CPU 1

##### 5.3.1.1. Locaux

Désignation et description des locaux	Observations
1 salle équipée de tables et de chaises pouvant accueillir 12 à 15 candidats	Locaux répondant aux normes ERP (sécurité et accessibilité) Rampes pour PMR...
1 local pouvant accueillir des activités liées à l'accueil de clients et à la promotion de l'activité	
1 salle pouvant garantir la confidentialité des échanges, dédiée aux entretiens et à la délibération du jury	Dans la mesure du possible climatisée
Des toilettes pouvant accueillir du public et des personnes à mobilité réduite	

##### 5.3.1.2. Equipements

Désignation et description	Dotation collective	Dotation individuelle
<b>Postes de travail</b>		
<b>Machines et matériel</b>	- Ordinateur avec connexion internet, - Téléphone,	
<b>Outillage</b>		
<b>Equipements Protection Individuelle (EPI)</b>		
<b>Matière d'œuvre</b>	- Papier blanc, - Crayons, - Agrafeuse, - Post-it, - poubelle vide poches	
<b>Documentation</b>		

#### 5.3.2. Plateau technique pour le CPU 2

##### 5.3.2.1. Locaux

Désignation et description des locaux	Observations
2 salles pouvant garantir la confidentialité des échanges, dédiée aux entretiens, à l'étude de cas et à la délibération du jury	Dans la mesure du possible climatisée
Des toilettes pouvant accueillir du public et des personnes à mobilité réduite	

**5.3.2.2. Equipements**

Désignation et description	Dotation collective	Dotation individuelle
<b>Postes de travail</b>	- Un plateau technique dédié à la mise en situation professionnelle - Une base nautique avec un plan d'eau délimité et sécurisé et équipé de vestiaires mixtes et de locaux logistiques destinés à entreposer les différents supports nautiques.	
<b>Machines et matériel</b>	- Du matériel nautique et accessoires en nombre suffisant pour mettre en œuvre les différentes mises en situation (Canoë Kayak, Va'a, surf ski..., pagaies...)	
<b>Outillage</b>		
<b>Equipements Protection Individuelle (EPI)</b>		- Chaussons permettant de marcher en sécurité dans l'eau - Gilets de sauvetage
<b>Matière d'œuvre</b>	Sans objet	
<b>Documentation</b>	Plans du site et du plan d'eau	

**6. CONDITIONS DE DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION**

Chaque compétence est jugée acquise si le candidat maîtrise au minimum les 2/3 des critères d'évaluation de chaque compétence.

Un CPU est acquis lorsque l'ensemble des compétences qui le compose est validé par le jury.

Le candidat qui s'est vu refuser l'attribution d'un CPU dispose d'un délai de cinq (5) ans, à compter de la date de validation du premier CPU, pour valider les CPU manquants et obtenir le diplôme.

Le diplôme de moniteur canoë kayak, va'a et disciplines associées est délivré au candidat ayant validé les 2 CPU constitutifs du diplôme.

**7. TABLEAU DE CORRESPONDANCE DE CPU ENTRE VERSIONS DU DIPLOME**

Version 2012	Version 2019
CPU 1 Accueillir du public et présenter l'activité dans son environnement	CPU 1 Renseigner le public et promouvoir son activité
CPU 2 Sécuriser la pratique	CPU 2 Préparer et animer une sortie nautique en toute sécurité
CPU 3 Animer et adapter son activité	

## 8. GLOSSAIRE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

### A

#### Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

#### Attitude

L'attitude est « l'état d'esprit » d'un sujet vis-à-vis d'un autre objet, d'une action, d'un individu ou d'un groupe. Le savoir-être de quelqu'un. C'est une prédisposition mentale à agir de telle ou telle façon. Elle désigne surtout une intention et n'est donc pas directement observable.

#### Aptitude

Les aptitudes sont les prédispositions d'un individu pour accomplir une tâche donnée. C'est une notion qui se distingue de celle des compétences qui s'acquièrent davantage avec l'expérience. Les aptitudes s'opposent aux attitudes dans le sens où les premières mettent l'accent sur la performance tandis que les deuxièmes relèvent davantage la personnalité d'une personne en lien avec ses valeurs et ses intérêts.

### C

#### Cadre Européen Commun de référence pour les Langues (CECRL)

		Niveau A1 Utilisateur élémentaire	Niveau A2 Utilisateur élémentaire
Comprendre	Ecouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
	Lire	Je peux comprendre des mots familiers, des mots ainsi que des phrases très simples par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
Parler	Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.
	S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.
Ecrire	Ecrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.

#### Certificat

La certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

#### Certificat professionnel unitaire (CPU)

Les certifications professionnelles de la Nouvelle-Calédonie sont constituées d'un ou plusieurs certificats professionnels unitaires qui correspondent à une activité de l'emploi et aux compétences qui sont attendues pour la réaliser. A l'issue de l'évaluation par le jury, celui-ci peut délivrer l'ensemble des CPU constituant le diplôme qui est alors délivré au candidat ou seulement une partie de ces CPU. Le candidat dispose alors de 5 ans pour finaliser son parcours de certification et valider les CPU manquants.



## **Certification professionnelle**

Une certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

## **Compétence professionnelle**

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## **Connaissance**

La connaissance correspond à l'ensemble structuré des informations assimilées et intégrées dans un cadre de référence qui permet à l'entreprise de conduire ses activités et d'opérer dans un contexte spécifique, en mobilisant pour ce faire des interprétations différentes, partielles et pour partie contradictoires.

## **Critère de performance**

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## **Compétence transversale**

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles

## **D**

---

## **Diplôme**

La certification professionnelle délivrée par la Nouvelle-Calédonie est appelée soit « diplôme » si elle vise un métier ou un emploi soit « certificat » s'il s'agit d'une spécialisation. Elle atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées.

## **E**

---

## **Emploi type**

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## **Epreuve**

Il s'agit d'un temps d'une durée prédéfinie durant lequel les compétences acquises par le candidat vont être évaluées. Selon la compétence à évaluer, elles peuvent être de plusieurs natures : mise en situation proche de l'exercice réelle, questionnaire à choix multiple, étude de cas, entretien avec le jury...

Le référentiel de certification précise le nombre, la nature, le contenu et la durée de chacune des épreuves que devra subir le candidat pour valider l'ensemble des compétences.

## **Evaluation**

Processus d'attestation officielle des acquis d'apprentissage réalisés par la délivrance d'unités ou de certifications : Ensemble des méthodes et procédures utilisées pour apprécier ou juger la performance (savoirs, savoir-faire et/ou compétences) d'un individu, et débouchant habituellement sur la certification.

## **F**

---

## **Formacode®**

Le thésaurus Formacode® créé par le Centre Inffo permet :

- d'indexer les domaines de formations mais aussi les publics, les moyens et méthodes pédagogiques, les types de certifications...
- de gérer des bases de données sur l'offre de formation
- d'explorer plus facilement des bases de données sur la formation
- d'établir un carrefour entre les nomenclatures « emplois » et « formations » (Rome, NSF et GFE)

**J****Jury**

Le jury regroupe l'ensemble des personnes chargées d'évaluer les candidats à une certification. Il est composé de professionnels exerçant eux-mêmes l'activité et/ ou de formateurs du secteur concerné.

**N****Niveau de certification**

Il sert à indiquer le niveau de qualification nécessaire pour occuper un métier ou un poste dans le monde professionnel.

Cadre 2019	Nomenclature 1969	Niveau de formation
1		
2		
3	V	niveau BEP/CAP
4	IV	niveau baccalauréat ou brevet professionnel
5	III	niveau BTS / DUT
6	II	niveau Licence
7	I	niveau Master
8		niveau Doctorat

**Nomenclature des spécialités de formation - NSF**

La nomenclature des spécialités de formation en usage actuellement est celle de 1994. Elaborée dans le cadre du CNIS, elle a pour vocation de couvrir l'ensemble des formations, quel qu'en soit le niveau :

- initiales ou continues,
- secondaires ou supérieures,
- professionnelles ou non.

**P****Plateau technique**

Il s'agit de l'ensemble des locaux, équipements, outillages individuels ou collectifs, matières d'œuvre ou documentations nécessaires pour l'organisation des épreuves de certification.

**Q****Questionnaire à choix multiple (QCM)**

Un questionnaire à choix multiples (QCM) est un outil d'évaluation dans lequel sont proposées plusieurs réponses pour chaque question. Une ou plusieurs de ces propositions de réponse sont correctes. Les autres sont des **réponses erronées**, également appelées « distracteurs ». Le QCM permet de voir qu'un candidat a bien compris et retenu une réponse juste et qu'il est capable d'identifier les **erreurs**.

**R****Référentiel de certification (RC)**

Le référentiel de certification est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté de création du diplôme) qui s'applique aux certifications de la Nouvelle-Calédonie. Le référentiel de certification est établi à partir des activités et compétences professionnelles détaillées dans le référentiel professionnel

Il décrit notamment :

- les modalités et procédures d'évaluation et notamment la nature des évaluations,
- leur durée,
- la composition du jury et la qualité des évaluateurs,
- la description du plateau technique,
- les voies d'accès à la certification,
- les éventuelles conditions particulières d'obtention.

**Référentiel Professionnel (RP)**

Le référentiel professionnel est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux certifications de la Nouvelle-Calédonie. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## **Répertoire de la certification professionnelle de la Nouvelle-Calédonie (RCP-NC)**

Il s'agit d'un site Internet qui répertorie l'ensemble des certifications professionnelles reconnues par la Nouvelle-Calédonie qu'elles soient délivrées par la Nouvelle-Calédonie, l'Etat, les branches professionnelles ou tout autre certificateur public ou privé.

## **Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME)**

Le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois est géré par Pôle Emploi. Il est constitué de fiches métiers qui font le lien avec le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

## **S**

---

### **Savoir (voir connaissance)**

Le savoir est une donnée, un concept, une procédure ou une méthode qui existe à un temps donné hors de tout sujet connaissant et qui est généralement codifié dans des ouvrages de référence.

### **Savoir-faire**

Le savoir-faire est constitué de l'ensemble des tâches et des pratiques de travail qui y est associé mis en œuvre dans le cadre des situations de travail rencontrées dans l'emploi visé par la certification.

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, la capacité à opérer et à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Savoir-faire relationnel (savoir être)**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

### **Savoir-faire organisationnel (savoir être)**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

## **V**

---

### **Validation des acquis de l'expérience**

Reconnue depuis 2010 par le Code du travail, la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience notamment professionnelle ou liée à l'exercice de responsabilités syndicales, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Diplômes, titres et certificats sont ainsi accessibles grâce à l'expérience (et non uniquement par le biais de la formation initiale ou continue) selon des dispositions définies par chaque certificateur.

## 9. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

### ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL ET INGENIERIE DE CERTIFICATION

- Christophe **JOLY**, DFPC, ingénieur de la certification professionnelle

### PROFESSIONNELS

#### EMPLOYEURS

- Cyril **ANGLEROT**, gérant de la société Aventure Pulsion

#### SALARIES

- Pascal **MICHENOT**, animateur kayak, va'a et disciplines associées,
- Samuel **TRAVOUILLO**n, animateur kayak, va'a et disciplines associées

### EXPERTS CONSULTES

- David **LUCQUIAUD**, éducateur sportif diplômé d'Etat 1er degré option kayak à la DJS de la province-Sud,
- Richard **DROUET**, président de la ligue calédonienne de va'a

### DIRECTION TECHNIQUE NOUVELLE-CALEDONIE

- Hervé **ROBERT**, DJS-NC, Pôle formation/certification